

Compte rendu réunion comité de quartiers

Secteur 6A – Maison de retraite Paul Reig

du vendredi 12 mars 2021

Référents présents :

- . Monsieur LAFFON Jean-François
- . Monsieur MOREAU René

➤ Le rôle de l'habitant au cœur de la stratégie touristique de Banyuls-Sur-Mer

Monsieur le Maire précise que :

- L'office de tourisme et la commune sont entrain de refondre le site internet de l'office de tourisme qui sera présenté lors d'une réunion afin que vous le visitiez et donniez votre sentiment.
- 70% des nuitées locatives proviennent des hébergements non marchands. Les touristes logent directement chez l'habitant, dans des résidences secondaires ou vont chez de la famille.
- La présence des touristes permet d'avoir des équipements que nous n'aurions pas et ils contribuent, dans la ville, à amener un peu plus et à rendre la ville beaucoup plus attractive et nous en bénéficions.

Il annonce :

- quand la situation le permettra, nous souhaitons consacrer une journée aux jeunes de Banyuls qui auront 18 ans. Nous allons leur offrir un baptême de plongée et organiser une grillade
- qu'une guide conférencière a été recrutée, à l'office de tourisme, pour organiser des visites guidées de la ville. Lesquelles rencontrent un réel succès
- dès que cela sera possible, nous allons organiser, avec les comités de quartiers, une visite guidée de la ville, sur plusieurs jours

Il donne, ensuite, la parole à Sophie ONIEVA, agent de l'office de tourisme.

Sophie informe l'assemblée que l'office de tourisme et la commune de Banyuls-Sur-Mer travaille ensemble. Cela s'est concrétisé, cette année, par la mutualisation officielle du service culture communication animations de la mairie avec les services de l'office de tourisme, pour créer un pôle communication au sein de l'Office de Tourisme.

On espère s'adapter aux attentes des touristes et de nos visiteurs. Ce que l'on veut faire, aujourd'hui, c'est axer notre stratégie touristique de la commune sur l'habitant, qu'il puisse devenir prescripteur de la commune et ambassadeur du tourisme à Banyuls. Ce que nous voudrions, c'est que vous puissiez tester les équipements touristiques, tester ce que l'on met en place, que vous participiez à nos animations, aux activités, pour nous en faire un retour. Parce que vous avez votre propre avis de l'expérience que vous avez eu en visitant tel ou tel site, en faisant telle ou telle visite guidée etc ...

Comme vous avez testé les éléments, vous êtes à même de pouvoir en parler autour de vous et on sait qu'aujourd'hui ce qui marche le plus, c'est la notion de vraie expérience.

Aujourd'hui, ce que l'on veut faire, c'est travailler main dans la main avec vous. Par quels moyens ? Via les réseaux sociaux, via l'hashtag # Banyuls. Ce qui nous permettrait de récupérer et relayer le contenu (photos, vidéos, bons plans) et justement de créer cette notion de vraie expérience pour promouvoir Banyuls sur Mer.

Vous pouvez, également, si lors d'une activité, une chose ne vous plaît pas, nous le faire remonter, directement, au niveau de la municipalité ou de l'office de tourisme. Cela permet la prise en compte directe de votre retour pour que nous puissions réagir rapidement et apporter des solutions.

Nous cherchons un moyen de communication, le plus fiable possible, afin de toucher tout le monde. C'est pourquoi, nous vous invitons à vous inscrire, si ne n'est pas déjà fait, à notre newsletter, de nous communiquer vos coordonnées ou bien de vous manifester auprès de nous. Ceci, afin que l'on puisse vous mettre dans la boucle, de vous ventiler l'information et vous transmettre l'information la plus juste possible pour que vous puissiez la diffuser autour de vous avec le bouche à oreille.

Vous avez pu constater que nous avons plusieurs méthodes de communication :

- Le JT Banyuls
- Les articles
- Les publications sur nos réseaux sociaux
- Le blog qui est très bien alimenté
- Le site internet

Nous avons besoin de vous pour avancer. Les vrais usagers c'est vous et les meilleurs messagers d'un territoire c'est vous.

On va s'appuyer sur le dispositif des référents de quartiers pour faire passer le message puisqu'ils sont proches de vous, pour vous véhiculer l'information mais n'hésitez pas si vous avez des retours ou si vous souhaitez être directement informé, manifestez-vous auprès de nous.

Nous organiserons dès que possible des visites guidées, visites de sites pour vous permettre de vous approprier Banyuls afin de mieux le promouvoir autour de vous.

➤ **Ruisseau qui longe la rue Joliot Curie envahi par les herbes et les ronces. Demande de nettoyage faite.**

Monsieur le Maire répond que cela va être fait dans la mesure où il n'est pas considéré comme un lit de rivière.

En effet, si c'est un lit de rivière, il faut faire une déclaration d'intérêt générale (DIG) pour pouvoir y intervenir.

La commune n'a plus la compétence pour l'entretien des rivières. C'est la Communauté de Communes qui en a la compétence. Laquelle l'a déléguée au SIGMATA du Tech.

S'il s'agit de couper quelques arbres, quelques herbes, dans un ruisseau bétonné, les services techniques pourront intervenir. Mais entreprendre de nettoyer tout le ruisseau jusqu'en haut, cela pourra être fait mais il faudra qu'on le traite avec le SIGMATA du Tech,

➤ **Déjections canines sur la passerelle bleue : deux personnes ont glissé sur des crottes de chien**

Monsieur Cédric TAHOCES, agent de la police municipale, précise que la police municipale est informée de la situation car elle a des remontées de tous les quartiers.

Un matin par semaine, à 7 h 00, la police municipale fait des tournées dans Banyuls, dans les écarts, au Puig del Mas ... et attrape les chiens qui sont lâchés par leur propriétaire afin qu'ils fassent leur besoin.

Après avoir fait de la prévention, elle a agi. Elle a attrapé deux chiens, sachant que l'amende est de 84 €.

Monsieur le Maire intervient en disant que cela fait 7 ans que la prévention est faite, maintenant il demande que, lorsqu'un chien est attrapé, la police municipale verbalise.

La moto crottes passe régulièrement.

➤ **Stade jonché de déjections canines**

Sera signalé aux services techniques

➤ **Demande pose d'un miroir à la passerelle bleue – rue Joliot Curie : il y a souvent des voitures garées qui gênent la visibilité**

Monsieur le Maire répond favorablement à cette demande. Sera signalé aux services techniques.

➤ **Renaturalisation de la rivière**

C'est un projet important et très écolo. Une vraie trame verte qui va être créée dans Banyuls

Avec ce projet de renaturalisation, il y aura un cheminement doux qui permettra aux personnes de s'y promener, d'y faire du vélo, du footing.

Les berges de la rivière vont être replantées avec des espèces emblématiques (graines prises en amont), des petits saules pleureurs, des tamaris, des roseaux. Cette rivière va retrouver son équilibre avec des prédateurs et des insectes. Nous aurons une rivière avec des oiseaux, des couleuvres, des serpents, des lézards, des papillons. Nous allons retrouver au cœur de la ville un vrai espace naturel qui sera ouvert au public dans lequel on pourra cheminer.

C'est un très joli projet cité en exemple par les services de l'Etat.

➤ **Stationnement – mobilité - circulation**

Monsieur le Maire précise qu'une grande étude va être lancée. Un bureau d'étude, spécialisé dans la mobilité, le stationnement, la circulation et la vitesse, a été choisi pour faire un diagnostic.

A la suite de cette étude, des ateliers seront mis en place, par tables de 8 à 10 personnes, comme pour le P.L.U. Chacun pourra donner son avis.

Y participeront :

- les comités de quartiers,
- les artisans
- les commerçants
- les associations

A la fin, une synthèse sera réalisée.

➤ **Parking la Baillaury (ancien tennis)**

Monsieur le Maire indique que la commune souhaite acquérir des terrains pour le réaménager et ainsi, faire un parking plus confortable, pour que les personnes puissent rejoindre la ville en empruntant la passerelle bleue.

Les automobilistes hésitent à s'y rendre car ils ont l'impression qu'ils doivent refaire, à pied, le chemin qu'ils ont pris pour y aller (par l'avenue du Gal de Gaulle ou par l'avenue Joliot Curie) et qui leurs paraît long. Alors qu'en utilisant la passerelle bleue, ils sont à quelques minutes du centre-ville.

Il voudrait réduire l'avenue Joliot Curie, de manière à créer un trottoir et délimiter un cheminement « piétons » pour qu'ils soient vraiment en sécurité quand ils se rendent sur la passerelle bleue.

➤ **Rue de la Résistance : voitures garées à l'angle, gênent la visibilité**

Monsieur le Maire dit que le stationnement alterné (côté pair – côté impair) n'est pas probant. On va le noter.

➤ **Avenue Joliot curie**

. **Stationnement en quinconce**

Monsieur le Maire revient sur l'avenue Joliot Curie, le jour où elle sera refaite, des stationnements en quinconce seront mis en place, en concertation avec les habitants. Il faut qu'à un moment, ensemble, nous décidions d'un vrai plan de circulation et que nous le mettions en place, pour plusieurs années, et j'espère pouvoir le faire début juin 2021.

. **Vitesse excessive, demande mise en place d'un panneau 30**

Monsieur le Maire précise à nouveau que le moyen, pour réduire la vitesse, c'est le stationnement en quinconce. Il ajoute, pour ce qui est de le mettre en place dans un tournant, il va se renseigner afin de savoir si cela est possible.

Pour ce qui est de la pose d'un panneau, il ne pense pas que cela incite à ralentir mais il est d'accord pour le mettre.

. **Des riverains, qui ont, récemment, pris une vague, lorsque les eaux étaient hautes, souhaiteraient savoir, si dans le prolongement de l'aménagement de la Baillaury, un petit parapet sera fait du côté Espolla Rabos qui empêcherait les retours de vagues.**

Monsieur le Maire répond non car il faut une étude hydraulique et ce n'est pas de son pouvoir. Comme la commune n'a pas l'autorisation de nettoyer la rivière, elle ne peut pas y monter un mur.

La tendance actuelle n'est plus de mettre les villes hors d'eau mais de s'occuper de la sécurité des biens et des personnes. C'est-à-dire de faire de la télé-alerte, de prévenir les habitants pour qu'ils s'organisent. Ce qu'il espère pouvoir mettre en place avant la fin de son mandat, c'est l'installation de platelages et de batardeaux devant les maisons afin d'empêcher l'eau d'y entrer.

➤ **Excès de vitesse**

Monsieur le Maire précise que le problème de la vitesse est récurrent dans les quartiers.

Il y a eu un essai avec la mise en place de coussins berlinois. Ils ont dû être enlevés car cela faisait trop de bruit.

Avec la mise en place du stationnement en quinconce, comme dans les rues Edouard Herriot, Saint Exupéry et Georges Clémenceau, on réduit la chaussée, ce qui oblige à ralentir.

➤ **Panneau parking, début rue Espolla Rabos, induit en erreur les automobilistes qui vont se garer devant les maisons des riverains. Il est demandé de rajouter sur le panneau « à 150 mètres »**

Sera vu avec les services techniques

➤ **Acquisition de deux terrains sous la gendarmerie**

La commune a acquis deux terrains en bas de la gendarmerie pour créer un parking, de façon à pouvoir, l'été, amener les personnes en ville avec une navette. Il sera fait un peu à l'image de celui de Paulilles, un peu ombragé avec des haies.

➤ **Année 2021 – année d'études**

La commune a sollicité de nombreux bureaux d'études pour nous permettre d'avoir des projets que nous soyons en capacité de financer.

Projets :

- renaturalisation de la rivière : financé par l'agence de l'eau, le Département, l'Etat et la commune.
- plan de circulation (enquête stationnement, mobilité, circulation)
- doublement du pont, gros projet, pas encore mis à l'étude car nous travaillons déjà sur de nombreuses autres priorités. Nous espérons pouvoir le faire avant la fin du mandat

Nous sortons de deux gros chantiers :

- le chantier du port financé à 50 % par l'Etat, la Région et le Département
- le Centre Hélio Marin qui a bien avancé et qui se termine pour notre partie. Pas pour la partie C.H.M. puisqu'il a fallu construire un chenal pour l'évacuation des eaux afin que les terrains, qui étaient en zone rouge, passent en zone bleue pour que l'on puisse y construire la maison de retraite Paul Reig.

➤ **Bartissol**

Dans ce bâtiment vont être aménagés :

- . une médiathèque
- . un centre culturel
- . des salles pour les associations (judo, danse ...)

➤ **Maison de retraite Paul Reig**

Déménagement prévu en 2024

C'est un établissement, situé en zone rouge, qui appartient à l'association qui le gère. La première démarche est que la commune en fasse l'acquisition à l'euro symbolique.

Le projet pour la maison de retraite Paul Reig, en partenariat avec le laboratoire Arago, est de créer une annexe d'incubateur d'entreprises d'Argelès à Banyuls qui soit consacrée à la mer, à la croissance bleue, au développement de startups, de petites pépinières d'entreprises qui sont liées directement avec le laboratoire Arago.

Au rez-de-chaussée on peut installer des labos, des ateliers.

Cela permettrait de créer une quarantaine d'emplois.

➤ **Réfection rue et impasse Mar i Sol**

Monsieur le Maire explique que dans la rue Mar i Sol, il y a une partie qui est dans le domaine privé.

Le principe d'un lotissement, c'est qu'un promoteur fait le lotissement, aménage la voirie, vend les parcelles. Ensuite, il fait un éclatement cadastral et il sort les voiries, des millièmes des propriétaires, puis demande à la commune de reprendre la voirie. Ce que le promoteur ne fait pas toujours. Quand le lotissement est neuf, il n'y a aucun problème. Et lorsque la rue commence à se détériorer, la commune est sollicitée pour qu'elle la refasse. Après vérification, on s'aperçoit que c'est une voie privée, il faut alors la basculer dans le domaine public.

Lorsqu'une rue est refaite, il faut, également, remplacer les conduites vétustes du réseau humide (eau, assainissement), ceci pour éviter d'ouvrir, à nouveau, la route à chaque fois qu'une conduite casse. Les réseaux humides sont de la compétence de la Communauté de Communes qui doit, elle aussi, prévoir dans son budget les dépenses liées à la rénovation des réseaux humides. Mais lorsqu'il s'agit d'un domaine privé, elle ne veut pas intervenir.

Malgré tout, la commune prendra en charge la réfection de la rue Mar i Sol mais pas cette année. Elle essaiera de la faire en 2022-2023.

➤ **Marquage bande blanche près de la maison de Retraite Paul Reig et la rue de l'Hirondelle Rousseline, n'a pas été remise après la pose du bitume**

Monsieur le Maire dit qu'elle sera remise

Un riverain intervient pour dire que l'idéal ce serait de raboter un peu le trottoir.

Monsieur le Maire précise que raboter les trottoirs, c'est compliqué car ce sont eux qui dirigent l'eau. Toutefois, il le verra avec Rémi RULL.

➤ **Skate park souvent jonché de débris plastique : demande pose d'un panneau sur lequel serait mise une inscription pour sensibiliser les jeunes afin qu'ils prennent soin de leur espace**

Monsieur le Maire précise que pour le skate park, la commune a le projet de le refaire pour le moderniser, mais pas cette année. Et ajoute que cela sera fait.

➤ **Jeunes qui font du skate sur les marches devant l'office de tourisme**

Monsieur Cédric TAHOUES indique qu'il n'existe pas d'interdiction de faire du skate.

➤ **Vitesse excessive avenue du Gal de Gaulle, du fait de la suppression du ralentisseur, les voitures roulent vraiment vite. Est-ce que cela fait partie du plan de freinage avec la pose de chicanes ?**

Monsieur le Maire répond oui et non car l'avenue du Gal de Gaulle reste vraiment la rue emblématique de Banyuls. Toute la circulation passe par là. Pratiquement tout le monde l'emprunte. C'est une rue très fréquentée. Des coussins berlinois ont été mis en place, ils ont dû être enlevés car beaucoup de personnes se sont plaintes du bruit qu'ils causaient. Les ralentisseurs mis en place, en haut des arcades, sont très efficaces. Il précise qu'il aimerait, aussi, faire l'avenue du Gal de Gaulle parce qu'elle se dégrade beaucoup.

➤ **Fibre optique**

Arrivée prévue pour :

- les professionnels : fin 2021
- les particuliers : en 2022

➤ **Petit terrain près d'une habitation : une riveraine, qui a un petit terrain privé devant sa maison, qui ne lui appartient pas, demande si la commune ne pourrait pas l'acheter pour 1 € symbolique et l'aménager avec des bancs**

Monsieur le Maire répond pourquoi pas ?

Il propose d'écrire au propriétaire mais n'est pas sûr du résultat parce que les personnes de ce quartier-là ont toujours l'espoir, qu'à un moment, une route serait faite et qu'elles pourraient construire. Ces mêmes personnes, qui sont propriétaires de terrains jusqu'en bas, se sont enclavées et demande ensuite à la mairie de faire une route pour qu'elles puissent construire.

➤ **Terrains en friche rue de l'Hirondelle Rousseline**

Monsieur le Maire rappelle la réglementation, à savoir :

- Il y a quelques années, le législateur a tranché, Pour les terrains qui ont peu de valeur, le propriétaire qui est en limite de ce terrain a l'obligation de se protéger. C'est-à-dire, qu'il doit pénétrer sur le terrain, même s'il ne lui appartient pas, et peut le nettoyer jusqu'à 50 mètres de profondeur.
Si le terrain est constructible, le législateur considère que le terrain a de la valeur et c'est au propriétaire du terrain de l'entretenir.

➤ **La Soulane**

Monsieur le Maire indique que la Soulane a été nettoyée. Une clôture électrique va y être installée, avant l'été, pour y mettre des animaux.

➤ **Quelles perspectives pour les jeunes qui veulent acheter sur Banyuls ?**

Monsieur le Maire présente le projet du lotissement de la « Rethorie ».

C'est un lotissement de 160 parcelles. Les rues seront à sens unique, étroites et dans lesquelles il ne sera pas possible de se garer.

Chaque maison aura obligation d'avoir un refuge pour deux voitures.

Quand le permis de lotir sera déposé, un relevé topographique sera établi et à ce moment les personnes intéressées pourront réserver leur terrain.

Ce lotissement se fera en 3 phases :

La 1^{ère} phase sera devant le camping, derrière Carrefour Market et vers la gendarmerie

La 2^{ème} phase : la vigne de Monsieur GIMENO

La 3^{ème} phase : devant le GICB

C'est un projet qui prendra du temps, mais nous espérons avoir les premiers terrains à la vente en 2022.

➤ **Ecole de sommellerie**

Monsieur le Maire annonce que l'ouverture est prévue en septembre-octobre 2021.

Il précise ensuite que

- Le socle c'est la formation professionnelle, formation des élèves, des enfants et des professionnels de la restauration mais aussi des vigneron. C'est une vraie école de formation sur toute la filière viticole.
- Le deuxième socle, au-dessus, c'est l'oenotourisme avec des stages cuisines, etc ...
- Le 3^{ème} socle, la pointe de la pyramide, c'est de mettre à disposition des sommeliers très connus des ateliers pour qu'ils puissent venir y faire des cours, des initiations à la dégustation.

Sandrine COUSSANES indique que les référents du secteur 6A sont :

- . Monsieur MOREAU André
- . Monsieur LAFFON Jean-François

Si vous avez des demandes à formuler, vous pouvez leur envoyer par mail, sans attendre la réunion annuelle.

Ils nous les transmettent, ensuite, afin qu'elles soient présentées en réunion hebdomadaire de travaux et traitées le plus rapidement possible.

Vous trouverez l'adresse des référents sur le site internet de la commune